

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché de travaux

Rénovation des bâtiments du quartier des “Ames Claires” à Rémire-Montjoly :
Façades, menuiseries, auvents, serrurerie, mise en place de protection solaire, aménagement
des halls et télédistribution

RELANCE DU LOT ELECTRICITE COURANT FORT - FAIBLE

1. Pouvoir Adjudicateur / Maître de l'Ouvrage

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation

Procédure Adaptée.

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

La présente consultation concerne la réalisation des travaux relatifs à la rénovation des bâtiments du quartier des “Ames Claires” à Rémire-Montjoly.

RELANCE DU LOT 06 - ELECTRICITE COURANT FORT - FAIBLE

Cette consultation concerne les bâtiments 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 23, 27, 28, 30 et 32

La procédure objet du présent avis fait suite à l'infructuosité des deux premières consultations pour le lot ELECTRICITE COURANT FORT – FAIBLE.

Les travaux feront l'objet d'un marché unique sans tranches.

Les variantes sont autorisées.

Les autres lots composant l'opération, rappelés ci-après, sont d'ores et déjà attribués.

<i>Désignation des lots</i>	
<i>Lot 03</i>	Menuiseries aluminium
<i>Lot 04</i>	Menuiseries bois
<i>Lot 05</i>	Serrurerie
<i>Lot 07</i>	Plomberie
<i>Lot 08</i>	Peinture-Revêtement de sol
<i>Lot 09</i>	Télédistribution
<i>Lot 10</i>	Contrôle d'accès

Par conséquent, la présente consultation ne concerne pas ces lots.

4. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution est de cinq (5) mois y compris les périodes de préparation de 1 jour.

5. Date prévisionnelle de début des travaux

- intervention au 1er trimestre 2021.

6. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

Avant toute notification, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché devra produire les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

7. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

8. Modalités de financement / paiement

Voir documents de la Consultation

9. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le Dossier de Consultation est disponible gratuitement, sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

10. Adresse où les offres doivent être transmises :

Uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

11. Date limite de réception des offres

Vendredi 26 février 2021 à 12h00

12. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

13. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur. Une réponse sera alors diffusée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

14. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

15. Organes de publication

- . BOAMP n° 21-18778
- . Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

16. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Mardi 09 février 2021